RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département Hérault

Montpellier, le 25 JUIL. 2017

Direction Générale des Services

DGA Education, culture jeunesse, sports, loisirs
Pôle culture/pierresvives

Dossier suivi par : K. Lainé/M. Robert
Références : 171290/MUAS
T : 04 67 67 30.63
E : klaine@herault.fr

ECJSL 62000

MONSIEUR DANIEL BOULANGER
PRESIDENT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE
AMATEUR D OCCITANIE
HOTEL DE VILLE
1 RUE PLACE JEAN JAURES
34790 GRABELS

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que par délibération du 26/06/2017, la commission permanente du conseil départemental a décidé d'accorder à votre association une subvention de 4.000,00 € au titre de l'exercice 2017 pour la promotion de la pratique musicale amateur en orchestre symphonique.

Le montant de cette subvention vous sera prochainement versé.

Cette aide qui vous est attribuée étant un concours financier du Département, vous veillerez à faire figurer sur tous documents promotionnels la mention **« avec le concours du Département de l'Hérault »**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental,

Kléber MESQUIDA

Nota : Le rapport a été adopté à l'unanimité des voix exprimées, 8 abstentions dont 1 procuration du groupe Hérault La République En Marche.

Le Département dispose de moyens informatiques destinés en interne à améliorer le traitement de vos courriers. Conformément à la loi informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer en vous adressant au service courrier.